



Coupe de France

TIRAGE 2ème TOUR



DATE BUTEE :

mercredi 20 juin 2018

les clubs de N° impair reçoivent

Le CASE Nice vainqueur de la Coupe de France 2017/2018 est directement qualifié pour le 1^{er} tour de la zone

1	MENTON PETANQUE	2	JOYEUX PETANQUIERS
3	PETANQUE ANTIBOISE	4	ESOM
5	PETANQUE BERLUGANE	6	AB CARRAS
7	BEACH CLUB BOULISTE DE L'ETANG	8	IPNN
9	BAS GOLFE JUAN	10	MINI BOULE LAURENTINE
11	AS FALICON	12	CANNES AERO SPORTS
13	SC MOUANS SARTOUX	14	BBL
15	TRINITE SPORTS PETANQUE	16	AB VALBONNE
17	PETANQUE NAPOULOISE	18	COLOMARS OC
19	ES VILLENEUVE LOUBET	20	BOULE SOSPELLOISE
21	BOULE BARONNAISE	22	EXEMPT

Tirage au sort effectué le 10/05/2018 au CDAM par Bernard CONSONNOVE (Président CDAM), Antoine SCIORTINO (CDAM, Comité de pilotage départemental), Marie SCIORTINO (membre extérieur), Fabrice LEBGRAND (CASE)

Les feuilles de match doivent être obligatoirement retournées au CDAM

Les résultats peuvent être transmis par @-mail à la COMMISSION SPORTIVE sous l'autorité de laquelle est placée cette Coupe de France des Clubs : cdamcommissionsportive@gmail.com